



## **Compte rendu de la réunion du jeudi 02 février 2017**

**Présents :** CUYALA F. HOURDEBAIGT J. CARRASQUET C. PEYROU D. CAILLEY J-P. PH. LADAURADE. MIRANDE D. MAISONNAVE JP.

**Absent :** VUILLECARD St.

**Absent excusé :**

**Invités :** Christian SEMET

### **Ordre du Jour :**

- a) Approbation Compte Rendu de janvier
- b) Battue sanglier
- c) Plan de chasse chevreuil
- d) Battue lièvre dans GIC
- e) Concours sur lièvre et chevreuil
- f) Comptages nocturnes GIC
- g) Grillades de fin de campagne chevreuils
- h) Vœux
- i) Territoire tir d'été
- j) Subvention dégâts
- k) Nuisibles mars
- l) Repas sanglier

#### **a) Approbation Compte Rendu de janvier**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### **b) Battue sanglier**

Lors de la battue sanglier du samedi 07/01 organisée par l'équipe de l'AIC dans le secteur du « Saüt » un véhicule est entré en collision avec un sanglier poursuivi par la meute sur la D2 au niveau de la déchetterie. Un constat amiable a été établi et le double a été envoyé à l'antenne Allianz de Lons après que le président ait appelé l'agence. Ce secteur où la circulation est intense et rapide devrait nécessiter à l'avenir la prise de précautions supplémentaires. Par exemple, poster des chasseurs sans armes le long de la route pour inciter les voitures à ralentir en fonction de la progression des chiens. Cela a été évoqué avec le responsable de battue. Mais il semblerait que la faible participation des chasseurs à la battue a fait qu'on a privilégié l'occupation des postes de tir au détriment de la sécurité aux abords de la route. Les conséquences n'ont été que matérielles mais nous devons nous interroger sur ce choix. Faut-il privilégier le prélèvement au détriment de la sécurité quand on sait que les conséquences auraient pu être plus graves ?

Le même jour à Cuqeron, au cours d'une battue sanglier organisée par l'ASGB, un véhicule a heurté un sanglier dérangé par la chasse. La conductrice a appelé le président pour l'informer. Ce dernier a passé une bonne partie de la soirée à essayer de joindre le responsable de battue pour l'informer et l'inviter à prendre contact avec la conductrice. Le sanglier a été retrouvé le lendemain par le responsable de battue qui s'est rendu sur les lieux. Un bracelet a été posé par l'ASGB après consultation du président.

#### **c) Plan de chasse chevreuils**

Sur la base de 140, nous avons dépassé de 13 chevreuils.

#### **d) Battue lièvre dans GIC**

Une deuxième battue était organisée le 08/01. Au rendez-vous seulement 7 chasseurs étaient présents : 3 piqueurs et 4 postés. 2 membres du bureau seulement étaient présents. Résultat : 2 lièvres levés, prélèvement 0. Une dernière battue a été organisée le 15/01. L'assistance étant un peu plus nombreuse, le 4<sup>ème</sup> lièvre a été prélevé.

#### **e) Concours sur lièvre et chevreuil**

Une vingtaine de personnes (toujours les mêmes) ont répondu à l'appel. Les tâches ont été distribuées. Il reste à définir les menus.

**f) Comptages nocturnes**

Nous avons reçu l'autorisation préfectorale. Dans le GIC premier comptage le lundi 30/01. Le deuxième le mercredi 01/02. Hors GIC les comptages se feront semaine 09 du lundi 27/02 au samedi 04/03.

**g) Grillades de fin de campagne chevreuil**

Par 7 voix pour et 2 abstentions le CA s'est prononcé pour la reconduction. Elles auront lieu en Avril.

**h) Vœux**

La municipalité, l'AJC, Actéon, l'association des lieutenants de louveterie et la fédération nous ont fait parvenir les vœux.

**i) Tir d'été**

Des réservations de bracelets sont d'ores et déjà parvenues.

Un découpage du territoire en secteurs pour organiser le tir d'été est proposé. Une première mouture est soumise au CA qui a donné son accord. Il reste à finaliser le découpage sur une carte qui sera prêtée sous caution aux chasseurs de brocard en été.

**j) Subvention dégâts**

Une subvention de 520€ est à reverser à M. Meilhon pour la clôture de la plantation de noisetiers.

**k) Nuisibles mars**

Après consultation d'A. Hours, 8 battues ont été demandées pour mars.

**l) Repas sanglier**

Nous avons arrêté le menu suivant : velouté d'asperge, croustade fruits de mer, civet de sanglier, rôti de sanglier, tomate gratin, fromage salade, tiramisu au café. Tarif traiteur 18 €.